



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Sursis concordataire définitif

Date de publication: SHAB 13.02.2024

Publications supplémentaires: KABVD 16.02.2024

Visible par le public jusqu'au: 13.08.2024

Numéro de publication: NA02-0000001264

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois, Rue du Simplon 22, 1800 Vevey

Sursis concordataire définitif NGM CONSTRUCTION SA

Entité requérante:

NGM CONSTRUCTION SA

CHE-112.674.482

Route de Brent 13D

1816 Chailly-Montreux

L'entité requérante a obtenu le sursis concordataire définitif.

Organe décisionnel:

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois

Commissaire:

Laura Jaatinen et Thierry Zumbach

Durée du sursis concordataire: 6 mois

Fin du sursis concordataire: 23.08.2024

Remarques juridiques:

Publication selon l'art. 296 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

Par décision du 12.02.2024, la Présidente accorde à NGM CONSTRUCTION SA un sursis définitif jusqu'au 23 août 2024 et confirme Laura Jaatinen et Thierry Zumbach en qualité de commissaire au sursis. Une audience sera fixée ultérieurement.